



COMMUNIQUÉ **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

André Boisclair investira 10 millions \$ de plus par année pour la culture

Montréal, le dimanche 18 mars 2007 – À l'occasion de l'entrée en vigueur de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, le chef du Parti Québécois, André Boisclair, accompagné des candidates et candidats du Parti Québécois Diane Lemieux (Bourget), Marie Malavoy (Taillon), Lisette Lapointe (Crémazie) et Daniel Turp (Mercier), s'est engagé aujourd'hui à faire une priorité du développement et de la promotion de la culture nationale qui fonde l'identité québécoise.

« Nous sommes fiers de notre culture : elle incarne notre identité nationale et donne tout son sens à notre projet de pays. Et, si la souveraineté demeure la meilleure manière de protéger notre différence, le développement de notre culture, lui, n'est assujéti à aucune condition préalable. C'est pourquoi un gouvernement souverainiste s'engage à augmenter les budgets alloués au soutien des arts et de la culture, notamment pour favoriser la création », a déclaré André Boisclair.

Un gouvernement du Parti Québécois investira 10 millions \$ par année à terme pour favoriser la création québécoise notamment en augmentant les budgets consacrés aux arts et à la culture.

Le chef du Parti Québécois s'est également engagé à tenir des États généraux sur la politique nationale de la culture dans un Québec souverain, à soutenir la commercialisation de nos produits culturels à l'étranger, à faire des institutions scolaires des lieux d'éducation à la culture, aux arts et aux lettres et à favoriser dans ces institutions scolaires la fréquentation des arts de la scène.

Le leadership du Québec est salué

Le gouvernement du Parti Québécois a fait preuve de leadership dans le processus d'adoption de la Convention de la diversité culturelle sur la protection et la promotion de

la diversité des expressions culturelles, parce qu'il était convaincu de la nécessité de protéger concrètement la diversité des cultures dans les échanges internationaux.

« On ne saluera jamais assez le rôle prépondérant du Québec, et tout particulièrement le travail de Louise Beaudoin, de Marie Malavoy et de Pierre Curzi à l'avancement de ce dossier. C'est le Québec qui a développé l'idée de conclure une convention sur la diversité des expressions culturelles, qui a convaincu la France de la nécessité d'une telle convention et qui en a saisi l'Organisation internationale de la francophonie. Nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur de la convention et il va de soi qu'un gouvernement du Parti Québécois veillera à l'application des prochaines étapes prévues », a conclu André Boisclair.

- 30 -

Renseignements : Bureau de presse du Parti Québécois
Permanence nationale du Parti Québécois
Tél. : 514 526-0020